



SK_OSB1

DECLARATION DES PERFORMANCES

1. Code d'identification du produit type :
SWISS KRONO OSB 1
2. Numéro de type, de lot ou de série permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Date de production (jour, mois, année) et numéro d'Ordre de Fabrication (OF) indiqués sur l'étiquette du paquet
3. Usage(s) prévu(s), conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
**Panneaux non travaillants pour usage général et panneaux pour agencements intérieurs
utilisés en milieu sec**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
**SWISS KRONO S.A.S.
Route de Cerdon
45600 SULLY-SUR-LOIRE
FRANCE**
5. Adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances conformément à l'annexe V :
Système 4
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Non applicable
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

SK_OSB1

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances				Spécification technique harmonisée	
1	Résistance en flexion (sens longitudinal / transversal) N/mm^2		Epaisseur (mm)				
		6 ≤ e ≤ 10	10 < e < 18	18 ≤ e ≤ 25			
		20 / 10	18 / 9	16 / 8			
2	Module d'élasticité (sens longitudinal / transversal) N/mm^2	2 500 / 1 200				NF EN 13986:2004 +A1:2015	
3	Qualité du collage	NA					
4	Cohésion interne (résistance en traction) N/mm^2		Epaisseur (mm)				
		6 ≤ e ≤ 10	10 < e < 18	18 ≤ e ≤ 25			
		0,30	0,28	0,26			
5	Durabilité (gonflement en épaisseur après 24h) %	≤ 25					
6	Dégagement de formaldéhyde	Classe E1 <i>Liant sans formaldéhyde</i>					
7	Réaction au feu ^f <i>Pour une densité minimale de 600 kg/m³</i>	Classe					
	Sans lame d'air à l'arrière du panneau ^{ab} <i>Pour une épaisseur minimale de 9 mm</i>	D-s2,d0					
	Avec lame d'air fermée ou ouverte ≤ 22mm à l'arrière du panneau ^c <i>Pour une épaisseur minimale de 9 mm</i>	D-s2,d2					
	Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau ^d <i>Pour une épaisseur minimale de 15 mm</i>	D-s2,d0					
	Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau ^d <i>Pour une épaisseur minimale de 18 mm</i>	D-s2,d0					
	Sans restriction	E					
8	Isolation aux bruits aériens dB <i>pour les fréquences de 1 kHz à 3 kHz</i>		Epaisseur (mm)				
			15				
			26				
Caractéristiques essentielles		Performances					Spécification technique harmonisée
9	Absorption acoustique α dB	0,10 de 250 Hz à 500 Hz 0,25 de 1 000 Hz à 2 000 Hz					
10	Conductivité thermique λ $W/(m.K)$ <i>pour une densité moyenne de 650 kg/m³</i>	0,13					
11	Durabilité biologique	Classe d'emploi 1					
12	Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5					
13	Masse volumique	+/- 15 % d'écart maxi					

^a Monté, sans lame d'air, directement sur un support constitué par un produit de classe A1 ou A2-s1,d0 ayant une masse volumique minimale de 10 kg/m³, ou au minimum par un produit de classe D-s2,d2 ayant une masse volumique minimale de 400 kg/m³

^b Un support de matériau isolant à base de cellulose de classe E au minimum peut être inclus s'il est monté directement sur le panneau, hormis pour les planchers

^c Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe A2-s1,d0 au minimum ayant une masse volumique minimale de 10 kg/m³

^d Monté avec une lame d'air à l'arrière. Le revers de la cavité doit être constitué d'un produit de classe D-s2,d2 au minimum ayant une masse volumique minimale de 400 kg/m³

^f Un écran pare-vapeur ayant une épaisseur maximale de 0,4 mm et une masse volumique de 200 g/m² peut être monté entre le panneau et un substrat s'il n'y a pas de lame d'air entre eux

^g Classe prévue dans le Tableau 1 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

^h Classe prévue dans le Tableau 2 de l'Annexe à la Décision de la Commission 2000/147/CE

Tolérances générales		
Tolérances en longueur et largeur	± 3 mm	EN 324-1
Tolérance en épaisseur (non poncée)	± 0,8 mm	
Tolérance de rectitude des bords	1,5 mm/m	EN 324-2
Tolérance d'équerrage	2 mm/m	
Teneur en humidité (départ usine)	3 – 8 %	EN 322
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau	± 15 %	EN 323

NA = Non Applicable

NPD = Performance Non Déterminée

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à Sully-sur-Loire, le 12 mars 2021, pour le fabricant et en son nom par :



Vincent ADAM
Président